

<b>Fonction</b>	ENS-Enseignement
<b>Nature du poste</b>	PEPS - PROFESSEUR D'EPS
<b>Nature de la spécificité</b>	Fonctions nécessitant une formation particulière ou exercice de fonctions spécifiques dans l'établissement
<b>Discipline</b>	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE - L1900
<b>N°UAI établissement</b>	0752198G
<b>Nom établissement</b>	CLG PIERRE MENDES FRANCE
<b>Adresse établissement</b>	24 rue le Vau, 75020 PARIS
<b>N° téléphone établissement</b>	0143612757
<b>Personne à contacter (titre, nom, prénom, fonction)</b>	M. Yahiaoui (Principal) - M. Barvaux (professeur d'EPS et coordonnateur de la section sportive)
<b>Précisions concernant la spécificité du poste (type d'enseignement, public, contexte établissement)</b>	<p align="center">Responsable d'une section sportive scolaire volley-ball 6h d'enseignement en volley-ball</p> <p>Public : 64 élèves, de la 6ème à la 3ème. 16 élèves par niveau (8 garçons et 8 filles) Établissement REP</p>
<b>Contraintes particulières d'exercice (Volume horaire concerné par l'exercice de missions spécifiques, connaissances théoriques, pratiques, utilisation de matériels spécifiques, ...)</b>	<p align="center">Volume horaire : 6h</p> <p>Connaissances sur l'activité volley-ball pour l'enseignement, la formation de jeunes officiels, de jeunes coaches. Gymnase à 50m de l'établissement Créneaux d'entraînements sur le temps scolaire Matériels appartenant au collège</p>
<b>Définition des missions (Enseignement, partenariat, conduite et suivi de projets, ...)</b>	<p>Le coordonnateur a la charge de veiller à l'élaboration du projet pédagogique, à la bonne organisation de la section sportive et au suivi de la scolarité des élèves engagés dans ce dispositif. Le coordonnateur de la section sportive veille tout particulièrement à la parfaite harmonisation entre les calendriers scolaire, d'entraînements, de compétitions scolaires, et de compétitions fédérales.</p> <p>Le projet doit préciser les compétences et connaissances à acquérir : Développer et stabiliser des habiletés motrices spécifiques au volley en vue d'atteindre un bon niveau de pratique. Solliciter et développer les ressources nécessaires à l'acquisition des compétences attendues dans l'activité.</p> <p>Motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser, et d'être valorisés en les mettant en situation de réussite.</p> <p>Créer une cohésion collective entre les élèves pour travailler en équipe et s'entraider. Développer leur goût de l'effort et les aider à mesurer les conséquences et les effets d'un travail suivi et régulier. Construire un cadre stable et sécurisé pour un apprentissage plus serein.</p> <p>Partenariat : Une section sportive, c'est aussi un partenariat entre un collège et un club. L'objectif est que le maximum d'élèves qui composent la section sportive soit licencié au club afin de progresser et de jouer ensemble en compétition.</p>

	<p>Les entraîneurs du club interviennent sur les entraînements de la section du collège.</p> <p>Mise en place de projets : inter-degré avec les classes de CM1/CM2 du secteur, mise en place d'aides aux devoirs pour le suivi scolaire, parcours citoyen.</p>
<b>Compétences souhaitées</b>	<p>Il a un rôle de liaison avec toutes les personnes de l'établissement ayant un lien avec les élèves de la section (chef d'établissement, professeur principal de la classe, vie scolaire, parents, équipe éducative, médecin) et avec toutes les personnes extérieures à l'établissement (intervenants diplômés venant d'une structure fédérale, président du club partenaire)</p> <p>Être dynamique et investi.</p>
<b>Expérience professionnelle antérieure souhaitée</b>	<p>Pratique du volley-ball en milieu fédéral Encadrement de jeunes joueurs dans l'activité Diplôme type brevet d'état dans l'activité</p>